

**Ecole** : maternelle Roland GARROS  
**Circonscription** : Aviron/Etang-Salé/Le Gol

**Année scolaire** : 2021/2022

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL d'ECOLE n°2**  
4 mars 2022

La séance débute à 15h40 sous la présidence de la directrice.  
Accueil des participants.

**Présidente de séance** : HUET Vanessa (directrice)  
**Secrétaire de séance** : SINIEN Sylvie (enseignante)

**Membres du conseil** :

◆ **Parents présents** : CADIX Stéphanie, M'SIMBONA Johanna, TAOCHY Sonia,

**Parents absents** : GERAC Marie-Christine, GONTHIER Fabrice, JEANNE Mouhssana, JEANNE Wesley, LASTOUILLAT Sania, MOUNOUSSAMY Evelyne, YAHAYA Ahamada

◆ **Enseignants présents** : CHEVALIER Isabelle, BEAUVAL Sylvie, DIEUZEIDE Nathalie, FONTAINE Clarence, BOYER Emmanuelle, HUET Vanessa, LE GUEN Alain, PAYET Sophie, RANGAMA Giovanni, SINIEN Sylvie, VIENNE Pascaline, VITU Marie

**Enseignants absents et excusés** : BEAUVAL Sylvie, CHEVALIER Isabelle, LÂPRE Salomé, MOUTOUSSAMY Karine, ULENTIN Brigitte

**Intervention enseignantes spécialisées** : TEISSEIRE Céline

◆ **Représentant mairie présent** : Mr ARTHEMISE Sylvain (Elu aux affaires scolaires)

**Ordre du jour** :

- Protocole sanitaire
- Organisation pédagogique
- Hygiène et sécurité / travaux
- Questions diverses

**INTRODUCTION**

■ Tour de table et présentations

■ Les réunions du conseil d'école doivent être un lieu d'échanges constructifs et respectueux autour de points visant à améliorer la qualité de vie des élèves à l'école.

## 1. PROTOCOLE SANITAIRE

A la rentrée de janvier 2022, le protocole sanitaire avait été renforcé au niveau 3.

Suite aux annonces du préfet, le protocole sanitaire est passé du niveau 3 au **niveau 2** depuis le lundi 28 février 2022.

■ Ces mesures d'allègement ainsi que le passage au niveau 2 signifient notamment :

- La fin du port du masque à l'extérieur dans les écoles et les établissements, pour les élèves et les personnels.
- La possibilité de pratiquer les activités sportives en intérieur sans masque mais en respectant les distances.
- L'allègement des règles de limitation de brassage (par niveau ou groupe plutôt que par classe) et notamment pendant les temps de restauration.
- Les réunions avec les parents peuvent être autorisées au sein des écoles et des établissements mais en évitant trop de brassage et en respectant les gestes barrières.

■ **ATTENTION** : Le protocole pour les cas contacts change à partir du lundi 7 mars 2022 :

- les **élèves contacts** de moins de 12 ans, indépendamment de leur statut vaccinal, ainsi que les élèves contacts de 12 ans et plus bénéficiant d'un schéma vaccinal complet, **n'ont plus qu'un seul test à réaliser à J+2 (autotest ou test antigénique) sans isolement entre J0 et J+2.**
- Les élèves pour qui l'isolement est requis peuvent rester dans l'école ou l'établissement jusqu'à la fin de journée si les responsables légaux ne peuvent venir les chercher.
- Les élèves contacts ayant contracté la Covid-19 depuis moins de deux mois ne sont pas soumis à l'obligation de dépistage.
- **L'attestation sur l'honneur de la réalisation d'un test négatif** qui devait précédemment être présentée pour revenir en classe **ne sera plus demandée.**
- Les sorties et voyages scolaires sont autorisés dans le strict respect des conditions sanitaires de sécurité.

■ Continuons à respecter les gestes barrières :

- Porter le masque dans les lieux clos ou dans les espaces où la distanciation physique n'est pas possible
- Se laver régulièrement les mains
- Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres

## 2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

■ **Projet d'école** en cours d'élaboration

▪ **Rappel** : Pilotage de circonscription : une focale :

- En termes d'apprentissages : le changement de regard doit être centré sur les potentialités de l'élève
- En termes d'enseignement : une posture du métier d'enseignant : médiateur concepteur d'environnement pour faire fonctionner les élèves à l'optimum de leurs potentialités dans la logique d'une école inclusive.

▪ **La culture des évaluations - liaison GS/CP**

+ organisation : les enseignants de GS participent à la passation des évaluations nationales (CP) à l'école Barquisseau + Henri Lapierre : ils passent les consignes ce qui permet aux enseignants d'observer leurs élèves.

+ Objectifs :

- la continuité des apprentissages de la GS au CP et plus largement de la PS au CM2 : fonctionnement, contenus...
- permettre à l'enseignant de CP d'observer les stratégies, procédures mises en place par ses élèves pour résoudre chaque item des évaluations. Cela doit permettre d'identifier les points d'appui de chaque élève et ce qui fait obstacle.

▪ « **plan langage** » : suite au signalement d'une enseignante de MS face aux difficultés constatées en langage, Mme Thiel, Inspectrice de l'éducation nationale a mobilisé deux enseignantes du Pôle Ressources Spécialisé (PRS) + une conseillère pédagogique afin de mener un projet autour du langage chaque jeudi sur plusieurs semaines.

Intervention de Céline Teisseire (maîtresse spécialisée à dominante pédagogique) : projet langage autour du bain, du corps, des vêtements... Constats : les élèves osent de plus en plus s'exprimer et réinvestissent le vocabulaire.

▪ **Accompagnement de la parentalité** : collaboration avec le Pôle Ressources Spécialisé (PRS)  
+ **Projet de prévention : l'accueil des élèves de PS et de leur famille** pour leur première rentrée à l'école maternelle.

- **Objectifs** : faciliter l'arrivée à l'école maternelle et prévenir l'apparition de difficultés chez les élèves de PS.

- **Déroulement** :

• Année N-1 : rencontre avec les parents des futurs élèves de PS et leur enfant

• 1<sup>ère</sup> semaine de la rentrée : rentrée échelonnée avec présence des membres du pôle ressource dans les classes de PS. Cela permet :

- à l'enseignant de prendre un temps avec les parents
- aux enseignants du PRS d'observer la gestion de la séparation

• 2<sup>ème</sup> semaine : café des parents avec 3 axes :

- Comment le parent a-t-il pensé que son enfant avait vécu sa rentrée à l'école ?
- Comment le parent a-t-il vécu cette séparation ?
- Quelles améliorations apporter ?

• **Mars 2022** : Intervention de Céline Teisseire (maîtresse spécialisée à dominante pédagogique) :

2<sup>ème</sup> café des parents avec intervention de l'infirmière de PMI : projet de co-éducation autour du sommeil et des écrans : 2 groupes de parents seront invités un vendredi après-midi (dates : 11/03 + 01/04 à 14h) pour échanger autour de ces sujets.

C'est également l'occasion pour les parents d'échanger autour de leurs difficultés, de partager des astuces, etc. Proposition : les parents des élèves de PS de cette année pourraient accompagner, sur la base du volontariat, les parents des futurs élèves de PS.

+ Mise en place d'un « **Plan maternelle** » qui se poursuivra jusqu'en grande section puis au niveau de la liaison GS/CP.

+ **Plan de continuité pédagogique** : Depuis la crise COVID, chaque établissement doit mettre en place un plan de continuité pédagogique en cas de réduction de capacité d'accueil ou de fermeture de classe ou d'école. Il s'agit de :

- répertorier l'équipement numérique et l'accès à la connexion (ou pas) de chaque famille

- organiser le mode de communication avec les familles :

- BLOG
- et/ou messagerie académique (mail)
- papier (réduire la fracture numérique).
- plateforme de visioconférence : « Ma classe virtuelle » du CNED

- Accompagner les parents : consignes explicites, postures (ils ne sont pas des professionnels de l'enseignement)

- organiser la récupération des supports : messagerie académique et/ou papier

Avis des parents présent : intervention de Mme M'Simbona : elle utilise très régulièrement le blog. Elle confirme que c'est un outil facile d'accès qui permet de suivre la scolarité de son enfant et de voir toutes les photos prises par l'enseignant.

- prévoir les 4 cas de mise en œuvre :

- un élève isolé
- une classe isolée
- un enseignant isolé
- fermeture d'école

## ■ PROJET d'actions et SORTIES pédagogiques

### ► Projets non soumis à financement par la coopérative de l'école

+ **Projet « aisance aquatique »** : les 6 classes de GS sont concernées. Difficulté pour trouver des parents accompagnateurs volontaires : agrément niveau 3 exigé. Accompagnement par une AED du collège Jean Lafosse (Gol)

+ **Sortie aux Makes** : 3 MS

+ intervention de la CIVIS dans les classes de GS : sensibilisation au **tri des déchets**

+ **Projet « fresque »** : 6 classes de GS

Objectifs : les élèves de GS participent à l'amélioration de la qualité de vie dans leur quartier : projet monté par Mr Ulrich Toto et financé entièrement par des dons privés.

Rappel :

- Participation à la réalisation de la fresque sur les murs extérieurs de l'école : Intervention graffeurs : les élèves graffent à la bombe et au pochoir

- Sensibilisation à l'environnement, aux espèces endémiques, aux enjeux de la mobilités douces

- Intervention de la SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion)

- Sortie au zoo d'Etang-salé programmée le 16 novembre financée par le contrat de ville

Inauguration de la fresque prévue le 12 novembre 2021. A confirmer.

- Spectacle de Noël offert par la mairie + un jeu éducatif par enfant.

### ► Projets soumis à financement par la coopérative de l'école

+ Sortie à la ferme des tortues (Avirons) : PS2 et GS5 : entrées financées par l'école. Bus financé par la circonscription.

+ Projet « Résidence d'artiste en milieu scolaire » avec Stéphane Chomette à terminer : coût pour l'école : 500€ (reste financé par la région) : réaliser des créations sonores pour son spectacle "Au secours !" qui tournera dans différentes écoles de l'île. 2 étapes :

- 1ère partie (mai-juin 2021) : enregistrement du chant des élèves + intervention de la CIVIS sur le tri des déchets

- 2ème partie du projet (septembre 2021) : création d'instruments de musique à partir d'objets recyclés et enregistrement des rythmes

+ Sorties de toutes les classes en fonction de la situation sanitaire

► Les actions menées (coop versées par les parents, photos, mugs personnalisés) devraient permettre cette année de financer des sorties et/ou spectacles.

■ **Structure école rentrée 2022/2023** : création d'un poste dans le cadre de du programme de dédoublement des GS en REP+ (Réseau d'Education Prioritaire). Il y aura donc un enseignant supplémentaire à la rentrée 2022. Mr Arthémise précise qu'il n'y a plus de place pour installer un nouvel Algeco et qu'en superposer deux (étage) est déconseillé en maternelle. Cela signifie qu'il y aura un co-enseignement : une classe de GS à 24 élèves avec deux enseignants.

Nécessité de livrer des tables et chaises supplémentaires.

## 3. HYGIENE et SECURITE

■ Présentation des nouvelles **fiches de signalement du RSST**: pour tous les points de sécurité qui peuvent représenter un danger pour les élèves et tous les usagers de l'école (changement clim, linoléum, réparation des grilles, comblage terre, meubles à angles saillants et rouillés, nacos manquants ou ébréchés...) :

Rappel : nouveauté : il y a trois Registres Santé Sécurité Travail : un qui concerne les personnels Education nationale, un destiné à tous les usagers de l'école et le dernier mis en place par la mairie pour ses agents. Les deux premiers registres sont à disposition dans le bureau de la directrice et peuvent être renseigné par chaque usager ou personnel EN.

Nouvelles fiches de signalement envoyées à la mairie :

- rideaux ignifugés : recensement en cours pour toutes les écoles de la commune

- présence termites dans une classe : aucune réponse pour le moment. Mr Arthémise souligne la nécessité de

l'intervention du service prophylaxie.

- épidémie de dengue (lutte contre les maladies transmises par le moustique – Cf. Note Rectrice 02/02/22) : de nombreux moustiques + 3 cas de dengue parmi les élèves.
- relance du signalement datant d'août 2018 concernant les grilles des caniveaux rouillées, saillantes et mal fixées suite à une chute de la directrice : intervention partielle : une grille ressoudée.
- Mr Fontaine indique la présence de fourmis dans les prises et les goulottes. Une fiche RSST sera remplie.

■ **Sécurisation entrée** : pendant les heures de cours, les portails restent fermés à clés (application **plan Vigipirate**).

■ **Exercices de sécurité** : dans l'année, on doit effectuer :

- 2 à 3 exercices incendie : le premier a été réalisé le 28 septembre 2021 (exercice annoncé) et un le sera en mars 2021 (exercice inopiné) : scénario programmé en conseil de maîtres afin d'envisager les obstacles et les solutions possibles.
- les deux exercices de mise en sûreté ont été réalisés (consultables au bureau) :
- risque sociétal : exercice attentat-intrusion réalisé le 30 novembre 2021
- risque naturel ou technologique : exercice réalisé le 15 février 2022 : scénario : explosion d'un camion transportant des matières dangereuses.

#### 4. RELATIONS ECOLE / MAIRIE

■ **Reliquat commandes + commande GS6** non livrés à ce jour : en cours d'après Mr Arthémise.

■ Nouvelle école de la ZAC Avenir (label HQE « Haute Qualité Environnementale ») : les travaux ont commencé. Intervention Mr Arthémise : durée prévue des travaux : 3 ans. Inauguration début travaux le 14 mars 2022. Rappel : cela permettra de désengorger le secteur mais n'entraînera pas la fermeture des écoles déjà existantes.

■ **Personnel communal** :

- Il n'y plus d'ASEM en GS.

Conséquence du manque de personnel : plus d'asem tournante donc si une asem de PS ou MS est absente, il n'y a pas d'agent pour la remplacer. Solution exceptionnelle : un agent polyvalent mais conséquence : plus d'adulte présent au niveau des toilettes enfants. La mairie fait parfois intervenir des asem d'autres écoles : elles sont de bonne volonté mais ne connaissent pas le fonctionnement de l'école, ni les élèves donc c'est une situation adéquate.

- difficultés sur le temps de la pause méridienne
- 2 agents de cour : horaires de service pas en cohérence avec le fonctionnement de l'école (aucun agent de 10h30 à 14h30 : roulement pour ouverture portail).
- Absence de l'agent de médiation présent devant l'entrée principale aux horaires d'entrée et de sortie des élèves depuis plusieurs mois.

■ **Travaux et entretiens** :

- **Travaux et entretiens non réalisés à ce jour** :

+ **Signalisation** :

- Absence de panneaux de signalisation indiquant la présence d'une école et l'obligation de ralentir pour les automobilistes. Or l'école se situe sur deux axes routiers très fréquentés : la rue Saint Philippe (devant la gare routière) et la rue D'Aumale. Deux panneaux seraient donc nécessaires afin que la sécurité des enfants soit assurée.
- Nécessité de repeindre les passages piétons devant l'école afin qu'ils soient visibles des automobilistes.

+ **Information/communication**

- 1 tableau d'affichage à l'abri de la pluie : Mr Arthémise précise que les panneaux d'affichage vitrés ne sont pas programmés dans l'immédiat,

- 1 boîte aux lettres destinée aux associations de parents d'élèves ([Bulletin officiel n° 31 du 31 août 2006](#))

#### **+ Travaux**

- Nivelier le sol avec un apport de terre et en coupant les racines car il y a des trous, des dénivelés et grosses racines apparentes dans la cour de l'école (cf. DUER 2017).
- Revégétaliser la cour en recouvrant les zones « terreuses » de gazon ou d'un revêtement synthétique car il y a énormément de poussière ce qui affecte la santé des élèves (cf. DUER 2017).
- Construire un auvent entre les classes du bâtiment D et les toilettes car les élèves des classes de MS situées à l'arrière ne peuvent se rendre aux toilettes ou à la cantine dans des conditions de sécurité minimales puisqu'il n'y a pas d'auvent pour les protéger de la pluie : risque de chutes et de maladie (cf. courriel du 13 novembre 2017).
- Refaire le carrelage mural des toilettes enfants car des carreaux sont décollés (cf. Courriels du 7 et 10 sept. 2018) + Changer le carrelage au sol dans les toilettes enfants car le carrelage est extrêmement glissant en présence d'eau (cf. DUER 2017)
- Casser trois rangs du mur séparant les toilettes des filles et des garçons. En effet, la dame des toilettes étant souvent seule, elle est dans l'impossibilité de surveiller les filles en même temps que les garçons. La sécurité des élèves n'est donc pas assurée dans les toilettes (cf. Courriel du 10/09/18).
- Refaire linoléum de plusieurs classes (cf. courriel)
- Réaliser deux allées bétonnées entre le préau et les classes afin de désengorger l'allée centrale, passage unique pour accéder à 7 classes.
- Changer les grilles des caniveaux car elles sont rongées par la rouille, mal fixées (béton qui se désagrège), saillantes et instables (cf. DUER 2017).
- Nacos cassés et manquants / mécanismes défectueux : suite aux différents courriers, des agents sont intervenus pour recenser le matériel défectueux. Ils ont donc remplacé des nacos mais les mécanismes d'ouverture et de fermeture sont pour la plupart défectueux.
- préfabriqué « F » : nécessité de portes manteaux pour les sacs
- Préfabriqué « G » : nécessité d'installer un auvent pour que les élèves et les sacs soient à l'abri du soleil et de la pluie.
- Installer des auvents au niveau de la nouvelle entrée, devant le préfabriqué
- Nouvelle entrée : réaliser une allée bétonnée (boue, poussière)
- Construire une salle supplémentaire (ou pose d'une salle préfabriquée) pour pouvoir organiser les réunions

#### **+ Entretien de la cour, des allées et des surfaces gazonnées**

→ Entretien : les agents de cour ont besoin du matériel suivant (signalé depuis avril 2018) :

- un long tuyau d'arrosage car le tuyau actuel est inutilisable (percé à de multiples endroits) : un agent a acheté un tuyau avec ses deniers personnels,
- un sécateur,
- une cisaille,
- une pelle,
- de la terre pour remblayer
- souffleur...

Seuls deux balais ont été livrés + une pelle pour deux agents.

Mr Arthémise a pris note et fera suivre la demande.

▪ **Divers** : présence de poubelles devant le nouveau mur de l'école. Déjà signalé. Le nécessaire avait été fait par Mr Riase mais cela recommence.

▪ **Travaux et entretiens réalisés à ce jour** : rappels de Mr Arthémise :

- réalisation de la nouvelle entrée l'année passée. La directrice précise que les travaux ne sont pas terminés : il manque l'allée bétonnée à l'intérieur ainsi qu'un auvent permettant aux élèves d'être à l'abri du soleil et de la pluie.
- ventilateurs nettoyés
- une grille de caniveau ressoudée

## 5. Intervention de Monsieur Arthémise – élu aux affaires scolaires

- un spectacle de Noël et des jeux éducatifs ont été offerts aux élèves par la commune. Il remercie la direction et l'équipe enseignante d'avoir joué le jeu.
- l'école Roland Garros a bénéficié de la création d'une nouvelle entrée. Les prochaines rénovations concerneront donc d'autres écoles de la commune.
- un nouveau DGST (Directeur général services techniques) va bientôt prendre ses fonctions.
- La ville de Saint Louis a reçu le label « Cité éducative ». Cela concerne trois quartiers : Le Gol, Centre-ville, Roches Maigres. Les territoires éligibles bénéficient de moyens supplémentaires affectés par l'État pour accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour du cadre scolaire.  
L'école maternelle Roland Garros est concernée par ce projet.
- Suite à l'emprisonnement d'un agent travaillant dans l'école (récidiviste avec casier judiciaire), Mr Arthémise a assuré que la vigilance serait accrue lors de l'embauche. La directrice a rappelé que les personnels nommés sur les écoles ne pouvaient pas être détenteurs de casier judiciaire. L'école ne peut être un lieu de réinsertion si la sécurité des élèves et des personnels ne peut être assurée.
- projet « 1 million d'arbres » : un mail sera envoyé aux écoles très prochainement : l'objectif est de végétaliser les espaces et d'embellir les cours d'école. Ce projet peut également s'accompagner de projets pédagogiques envers les enfants. Financé à 100% par le Département. La seule contrainte est de disposer de 100 m<sup>2</sup> d'espaces à végétaliser. L'école inscrira sa candidature.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

Mme Gerac a soulevé différentes questions :

- Autotest : « comment être sûr que les parents le font vraiment ? » : ils signent l'attestation sur l'honneur précisant qu'ils ont effectué le 1<sup>er</sup> test et qu'ils s'engagent à réaliser les deux suivants. On se base sur la bonne foi des familles.
- Santé : « Garder les enfants à la maison si : toux, fièvre, nez qui coule » : c'est le protocole qu'on applique au niveau de l'école. Si un enfant présente ces symptômes, les parents sont invités à venir le récupérer et à assurer les soins nécessaires.
- « Retours négatifs des enfants concernant le remplaçant : ne répond pas au bonjour des enfants, presse les enfants dans les toilettes »
- « Masques souvent oubliés à l'entrée du portail par les enseignants » : rapporté par des parents mais non constaté.
- « sortie dans une ferme d'animaux » : les élèves de MS ont bénéficié d'une sortie aux Makes en décembre 2021. Une autre sortie sera programmée en fonction des possibilités de la coopérative et du protocole sanitaire exigé par les structures.

Mme Huet soulève le problème des deux créations des années précédentes (préfabriqués) :

- classe de MS1 : absence d'enveloppe pour permettre l'achat de petit matériel + matériel pédagogique et éducatif / pas de coin jeux / toujours pas de porte-manteaux
- classe de GS5 : a reçu deux coins jeux (cuisine + poupées) mais aucune enveloppe pour le matériel pédagogique.

Mr Arthémise prend note de ces constats et nous informera de la suite donnée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h10.

Le secrétaire  
Sylvie Sinien

La directrice  
Vanessa Huet

